

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 Mai 2021

L'an deux mille vingt et un, le 18 Mai, le Conseil Municipal de la Commune de SANSAN, convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques SONILHAC, maire

### OUVERTURE DE LA SEANCE A 20h15

PRESENTS : Mme ADREY Nathalie, Mme CLEMENTE Stéphanie, Mr FLOURETTE Jean-Marc, Mme BARBOT Hélène, Mr DUROU Nicolas, Mr GARROS Thierry, Mr SONILHAC Jacques

Mme Nathalie ADREY est nommée secrétaire de séance

### ORDRE DU JOUR

#### 1) **Délibération sur l'adhésion de communes au service fourrière animale du SM3V**

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour les demandes d'adhésion des 5 communes au service fourrière animale du SM3V

#### 2) **Organisation des élections régionales et départementales.**

Du fait de l'organisation de deux scrutins différenciés dans le même bureau de vote, les élections auront lieu dans la salle des fêtes avec deux tables, deux urnes, deux isolois et des barrières pour délimiter les deux scrutins. Jacques et Thierry se proposent de rester la journée entière, Chantal Tachaires et Nicole Sabathier ont accepté d'aider à la tenue du scrutin.

#### 3) **Délibération sur l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie porté par le syndicat d'énergie du Gers (SDEG)**

Cette adhésion gratuite permettra à la commune de bénéficier de tarifs plus avantageux d'achat d'électricité ou de gaz naturel. Adopté à l'unanimité.

#### 4) **Délibération pour désigner le SDEG comme partenaire pour l'obtention de CEE**

(Certificats d'économie d'énergie) sur la partie isolation des travaux de rénovation de la mairie/salle des fêtes. Approbation à l'unanimité.

5) **Avancement du projet rénovation de la mairie/salle des fêtes** L'état a donné son accord, un panneau France Relance devra être affiché à la vue du public dès le démarrage des travaux. La région devrait donner une réponse en juin, nous attendons cette réponse pour prendre une décision définitive. Le conseil départemental lui ne donnera sa réponse qu'en septembre sur le montant de l'aide mais nous n'attendrons pas cette réponse pour prendre la décision.

#### 6) **Présentation du projet du Toit Familial de Gascogne**

Le Toit Familial est venu présenter au maire un projet de construction de logements sociaux sur la parcelle en vente au croisement de la route de Durban. Un gros débat a eu lieu sur l'opportunité de ce projet. La grande majorité des conseillers est fortement opposée à ce projet, mais la possibilité d'opposition à la réalisation du projet est limitée. Une autre éventualité qu'un artisan y installe son atelier et peut-être son habitation par la suite serait vivement privilégiée.

Un courrier sera envoyé aux riverains pour les informer.

#### 7) **Election de délégué au SM3V**

Un délégué au SM3V doit être désigné pour remplacer Hélène qui sera absente plusieurs mois. Thierry se propose, pas d'autre candidat. Thierry est désigné à l'unanimité.

#### 8) **Été jeune : Quels travaux allons nous proposer aux jeunes :**

Repeindre portail cimetière, grille de l'église, tables de pique-nique, planches du local poubelle si elles sont remplacées d'ici là comme c'est prévu avec le SICTOM.

#### 9) **Questions diverses**

Alain, le compagnon de Nathalie propose de fabriquer gracieusement un panneau « mairie » en tôle découpée au lazer à fixer sur le mur de la mairie. Deux modèles présentés, celui avec deux mastodontes est adopté à l'unanimité.

Hélène réitère sa demande d'installation de panneaux « Danger animaux » soient installés sur la départementale ainsi qu'un sens interdit de tourner à gauche en provenance d'Orbessan vers la ferme Canopée.

Stéphanie réitère sa demande de pose de cadenas sur la grille de l'église pour empêcher les promeneurs de sonner la cloche.

Jacques informe les conseillers que la proposition de racheter le chemin de la mésange pour en faire un chemin communal a été rejetée par les riverains consultés qui ont répondu. La proposition est donc abandonnée.

Jacques propose l'achat par la commune de 20 tables en polypropylène avec le chariot de rangement au prix de 1100euros. Adopté à l'unanimité.

Fin de la séance à 22h30